

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès
**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE,
DE LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES
COUTUMIERES ET RELIGIEUSES**
DIRECTION GENERALE DE L'ETAT CIVIL, DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES
DIRECTRICE DES MIGRATIONS
SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

**RAPPORT DE LA REUNION DU CADRE DE
CONCERTATION SUR LA MIGRATION
(CCM)**

Juin 2018

Le lundi 25 juin 2018 s'est tenue à 8h30 minutes à l'hôtel Soluxe de Niamey, la rencontre technique et politique du Cadre de Concertation sur la Migration.

I. REUNION TECHNIQUE DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION.

La rencontre technique a débuté par l'allocution du Chef de la Coopération de l'Union Européenne qui a tout d'abord salué les efforts des plus hautes autorités nigériennes dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière avant de parler du nouveau format du Cadre de Concertation sur la Migration à savoir la rencontre technique et politique.

Ce fut ensuite le discours d'ouverture prononcé par Monsieur Etienne Ibrahim, Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Justice, Président des rencontres techniques du CCM, qui a de prime abord remercié les membres du CCM pour leur présence effective en dépit de leurs calendriers très chargés, avant de souligner toute la détermination du Gouvernement nigérien à faire face aux enjeux et défis que pose la migration irrégulière, et qui nécessitent une conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes. Il a enfin adressé ses remerciements à la Délégation de l'Union Européenne et aux autres partenaires techniques et financiers pour les appuis constants qu'ils ne cessent d'apporter au Gouvernement du Niger avant de déclarer ouverte la réunion technique du Cadre de Concertation sur la Migration.

Monsieur Soly Amadou, Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration a présenté la méthodologie de travail des groupes thématiques à savoir :

- Migration irrégulière, traite des personnes et trafic illicite de migrants ;
- Migration gouvernance et coordination ;
- Economie alternative à la migration irrégulière ;
- Migration et Protection.

Dans sa présentation, Monsieur Soly Amadou a souligné que les mêmes parties prenantes des groupes thématiques de la réunion préparatoire du 12 juin 2018 poursuivront les travaux en commission et après, une restitution en plénière des travaux sera faite par les différents rapporteurs des groupes thématiques et suivra une plage de discussion où sortiront des recommandations. Ces résolutions seront présentées aux Ministres et Ambassadeurs à la réunion politique prévue à 15 h30 minutes.

Madame Sandrine Pierloz, Cheffe de la Section Gouvernance à la Délégation de l'Union Européenne a pris la parole pour expliquer davantage le travail attendu des quatre (4) groupes thématiques.

Après, cet éclairage, les participants se sont retrouvés dans les quatre groupes thématiques de leur convenance pour passer en revue les priorités, les défis, les pistes de solutions.

Puis, interviendra des discussions enrichissantes dont découlent de fortes recommandations qui ont été synthétisées par Monsieur Laouali Dan Dah, modérateur de la session et présentées aux membres du CCM.

II. REUNION POLITIQUE DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION (CCM).

La réunion politique du Cadre de Concertation s'est tenue le lundi 25 juin 2018 à 15h30 minutes à l'hôtel soluxe de Niamey sous la Présidence du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux en l'absence du Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Intérieur empêché. Elle a vu la participation des personnalités suivantes :

- L'ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne ;
- Les ambassadeurs des Etats membres de l'Union Européenne ;
- Les représentants des Institutions Internationales ;
- Le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel ;
- Les représentants des Institutions Nationales et Régionales ;
- Les éminents chercheurs ;
- Les membres du Cadre de Concertation sur la Migration ;
- Les représentants des Organisation de la Société Civile œuvrant dans le domaine migratoire.

Dans son allocution, SEM Raoul Matteus, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne a, de prime abord, parlé de la pertinence et de la nécessité de disposer de cette plateforme d'échange afin de faire le bilan des avancées et des perspectives dans la lutte contre la migration irrégulière, et a salué l'engagement des autorités nigériennes pour que cet espace de réflexion soit efficace et utile. Il a aussi parlé du nouvel élan donné au Cadre par l'adoption d'un nouveau format de rencontres, et a souligné que l'Union Européenne reste aux côtés du Niger afin de mieux répondre à ses attentes et à celles de sa population dans un esprit de partenariat pour mieux prévenir les flux irréguliers en offrant des alternatives économiques appropriées.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur MAROU Amadou, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Vice-président du CCM a tout d'abord remercié les participants au nom du Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Intérieur, Président du CCM pour avoir répondu à l'invitation de la rencontre du CCM avant de parler de la nouvelle dynamique insufflée à ladite plateforme d'échanges.

Poursuivant son intervention, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a évoqué la baisse significative des flux migratoires dans les régions de transit du fait ds efforts fournis par les autorités nigériennes dès juillet 2016 avec l'application stricte de la loi n°036-2015 relative au trafic illicite de migrants en vue d'apporter des réponses adaptées aux phénomènes de la migration irrégulière.

Il a aussi notifié que plusieurs thèmes ont été abordés à la rencontre technique en vue de proposer au Gouvernement des recommandations et résolutions susceptibles d'améliorer le cadre d'intervention et de réponse à ces divers défis.

Il a rassuré les parties prenantes que ses propositions de résolutions seront examinées avec la plus grande attention.

Le Vice-Président du Cadre de Concertation sur la Migration a remercié tout particulièrement l'Union Européenne pour son appui technique et financier avant de déclarer ouverte la réunion politique du CCM.

En prenant la parole, Monsieur Laouali Dan Dah, Modérateur de la session du CCM asouigné que la participation des Ministres et ambassadeurs confirme l'intérêt particulier accordé audit cadre d'échange et la dynamique engagée donnant un nouvel élan au cadre en mettant en place un nouveau format avec une validation attendue par les instances politiques.

Aussi, il a rappelé que la rencontre technique a favorisé une appropriation significative des membres du CCM car elle a permis aux groupes constitués de se nourrir de l'expérience des autres.

Puis, Monsieur Ibrahim Malangoni, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés a présenté les recommandations issues de la rencontre technique à l'instance politique ainsi qu'il suit :

✓ **Recommandations d'ordre général**

1/ Renforcer le leadership et l'appropriation nationale à tous les niveaux pour ce qui concerne les questions de migration, notamment à travers :

- La mise en œuvre d'une feuille de route pour l'adoption de la politique nationale de Migration ;
- La mise en place du comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière ;
- L'organisation d'une journée parlementaire sur la migration ;
- La poursuite et le renforcement du dialogue politique avec les pays d'origine (lutte contre les trafics et prévention), de transit (lutte contre les trafics et protection) et de destination (accueil).

2/ Elaboration d'un programme de renforcement de capacités de tous les acteurs de la migration pour ce qui concerne :

- Les membres du SP CCM ;
- Les collectivités territoriales notamment les COCORAT ;
- Les acteurs de la chaîne pénale ;
- La mise en place d'une filière migration dans une université.

Ce plan de renforcement des capacités sera accompagné d'un plan de suivi systématique des acteurs formés.

✓ **Recommandations d'ordre spécifique**

Les travaux ont également débouché sur des recommandations spécifiques :

1/Pour ce qui concerne la gestion de la migration irrégulière, et en ligne avec les conclusions de la Conférence régionale des Directeurs généraux et hauts commandants des FSI sur la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, il est recommandé :

- D'établir un plan de développement des postes de police frontaliers (Rénovation de l'existant, construction, équipement) assorti d'un calendrier et prenant en compte les postes juxtaposés, dans le cadre du plan d'action de la SNSI ;
- D'établir ou renforcer le plan de gestion des ressources humaines des forces de sécurité déployées sur les postes frontaliers, tenant compte des besoins en formation induits par cette affectation (Droits humains et Genre, règles communautaires,) ;
- De poursuivre les efforts visant à garantir un meilleur contrôle des espaces désertiques ;
- D'assurer le suivi et le renforcement de la formation des magistrats en charge d'instruire les dossiers liés à la traite des êtres humains et le trafic illicite des migrants;
- De rationaliser et mettre en synergie les outils de gestion et d'information sur les données migratoires, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur.

2/Pour ce qui concerne la problématique de la protection, il a été recommandé :

- D'améliorer le dialogue politique avec tous les pays concernés en particulier pour ce qui concerne les enfants non accompagnés (ENA) – (échanges d'informations, établissement des documents de voyage etc.) ;
- D'analyser avec l'ANLTP/TIM les capacités d'identification et d'accueil des victimes de traite et de trafics dont les enfants non accompagnés;
- De mettre en place un programme spécifique de protection d'investigation et d'appui aux personnes vulnérables;
- D'assurer le suivi régulier du programme ETM opéré par UNHCR, et de poursuivre le plaidoyer auprès des pays de destination.

3/ Pour ce qui concerne la problématique de l'économie alternative, il est recommandé :

- La capitalisation des expériences et des dynamiques en cours (entre autres PAIERA, simplification des procédures de mise en œuvre des projets d'appui, assurer un meilleur ciblage des besoins et des opportunités et potentialités) ;
- De mettre en place des mécanismes de référencement notamment de l'OIM vers les projets de développement économique du Fonds Fiduciaire d'Urgence, facilitant ainsi la réintégration des retournés nigériens";
- La redynamisation et la fonctionnalité des cadres de concertation régionaux ;
- Le renforcement de l'alignement des appuis sur les planifications locales et régionales ;
- La mise en place de programmes de stabilisation et de cohésion communautaire.

4/ Pour ce qui concerne la problématique de la gouvernance et la coordination de la migration, il est recommandé de :

- Revoir la composition du CCM pour ajouter les autres ministères intéressés et qui ne sont pas membres;
- Renforcer le SP/CCM en ressources humaines qualifiées ;
- Mettre en place un tableau de suivi (tableau de bord), outil de pilotage permettant le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations;
- Etudier la mise en place d'une plate-forme d'information publique relative à la Migration, permettant une meilleure diffusion de l'information, sur l'ensemble des volets du dossier (rapport à produire lors du prochain CCM).

A l'issue de la présentation des recommandations, la parole a été donnée aux ambassadeurs pour se prononcer sur leur contenu. L'ambassadeur d'Espagne a tout d'abord souligné que la problématique migratoire est une responsabilité commune des pays de départ, de transit et de destination avant de faire référence aux conclusions de la réunion de coordination de lutte contre le trafic illicite de migrants tenue le 16 mars 2018 à Niamey.

Il a enfin notifié que l'Espagne continuera à renforcer et promouvoir la coopération conjointe et le soutien des initiatives nationales dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière.

Quant à l'ambassadeur de France, il a salué l'initiative de création de cette plateforme d'échange réunissant autant d'acteurs dans le domaine migratoire.

Il a également souligné que les recommandations avec des propositions techniques seront la bienvenue et que la France est prête pour donner un appui à ses lignes concrètes avec une feuille de route à déterminer.

D'autres participants ont pris la parole pour suggérer l'inscription de l'information sur la migration dans les programmes des journées des collectivités territoriales.

La fin des travaux a été marquée par les interventions respectives de l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne et le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

Le Chef de la Délégation de l'Union Européenne s'est félicité du nouveau Cadre de Concertation sur la Migration et s'est réjoui du rôle de l'Union Européenne dans le cadre du financement des projets dont entre autres les projets Wapis et Garsi....

Il a enfin souscrit à toutes les recommandations issues de la rencontre technique.

Le Président de séance a pour sa part souligné son adhésion à toutes les recommandations et son engagement à mettre en place un comité de suivi dans le cadre de la feuille de route dans un délai de deux (2) semaines.

Il a informé les participants qu'il rendra compte fidèlement au Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Intérieur, Président du Cadre de Concertation sur la Migration avant de clore la réunion politique du Cadre de Concertation sur la Migration.

Fait à Niamey, le 28 juin 2018
Le Secrétaire Permanent du CCM

SOLY AMADOU

Liste de présence de la réunion du 25 juin 2018

<u>Nom et Prénoms</u>	<u>Structures</u>	<u>Téléphones</u>	<u>Email</u>
<u>tetaud antoine</u>	<u>ambassade de france</u>	<u>94 28 01 13</u>	antoine.tetaud@diplomatie.gouv.fr
<u>ramirez jose</u>	<u>ambassade espagne</u>		garcia.jose929@gmail.com
<u>lambert lama</u>	<u>lasdel</u>	<u>92 99 35 40</u>	lambert@eth.mpg.de
<u>ibrahim boukary a</u>	<u>hacp</u>	<u>96 96 62 73</u>	ibrahimboukarya@yahoo.fr
<u>samira tahirou niandou</u>	<u>mt</u>	<u>96 03 36 38</u>	tahirousamira6@gmail.fr
<u>amieux baptiste</u>	<u>oim</u>	<u>80 06 66 16</u>	bamieux@iom.int
<u>dupin françoise</u>	<u>ajusen-s</u>	<u>84 04 09 70</u>	francois.dupin@ajusen.eu
<u>pardo lorenzo</u>	<u>gars</u>	<u>88 49 62 18</u>	lpardo-fiiapp@garsi-sahel.eu
<u>dias jose</u>	<u>gars</u>	<u>97 11 75 53</u>	jmarques-fiiapp@garsi-sahel.eu
<u>seini abdou</u>	<u>progem /giz</u>	<u>95 26 25 60</u>	seini.salhatou@giz.de
<u>nouhou ali</u>	<u>progem/giz</u>	<u>84 72 96 50</u>	nouhou.ali@giz.de
<u>delphine laurore</u>	<u>ambassade france</u>	<u>92 44 71 98</u>	delphine.laurore@diplomatie.gouv.fr
<u>maman sadissou laouali</u>	<u>onu dc</u>	<u>91 49 91 08</u>	laouali.sadissou@un.org
<u>steffer muelle</u>	<u>progem/giz</u>	<u>94 57 49 77</u>	steffer.muelle@giz.de
<u>levieux bertrand</u>	<u>eucap</u>	<u>92 19 33 63</u>	bertrand.levieux@eucap-sahel.eu
<u>mme moha binta maiga</u>	<u>misp/d/ac/r</u>	<u>96 87 62 78</u>	maigabinta@gmail.com
<u>mme abdoulkarim fadima</u>	<u>misp/d/ac/r</u>	<u>91 62 80 41</u>	altine.fadima@yahoo.com
<u>rui pereira</u>	<u>frontex</u>	<u>90 57 43 04</u>	rui.pereira@frontex.europa.eu
<u>mme samba halia</u>	<u>mp</u>	<u>96 26 55 72</u>	
<u>ahmed zaina</u>	<u>capeg/lar/pm</u>	<u>96 97 88 86</u>	zainaahmedh@yahoo.fr
<u>dan elhadji abdou</u>	<u>mi/dm</u>	<u>96 49 06 82</u>	adanelhadji@gmail.com

<u>garba mahamane</u>	<u>giz-apm</u>	<u>96 96 92 41</u>	mahamane.garba@giz.de
<u>dauchy alizee</u>	<u>uam</u>		alizeedauchy@gmail.com
<u>mahamat nour abdoulaye</u>	<u>unhcr</u>	<u>92 18 64 68</u>	abdoulam@unhcr.org
<u>pougetoux gerard</u>	<u>ajusen securite</u>	<u>84 04 09 72</u>	gerardpougetoux@ajusen.eu
<u>maman mijinjana abdoul</u>	<u>centif</u>	<u>96 55 37 07</u>	mabdoul2008@gmail.com
<u>namassa ousmane</u>	<u>dm</u>	<u>96 23 68 67</u>	namassaousmane@gmail.com
<u>balkissa sadou o</u>	<u>cne</u>	<u>90 36 51 51</u>	balkissam23@gmail.com
<u>b djibo maryam</u>	<u>dm</u>	<u>97 96 19 19</u>	boureimariama@gmail.com
<u>moumouni adamou</u>	<u>sds</u>	<u>97 74 84 12</u>	amoumouni50@gmail.com
<u>moustafa sowou</u>	<u>snv</u>	<u>94 64 78 85</u>	moustafa@snv.org
<u>hima mounkaila</u>	<u>cr/dosso</u>	<u>98 24 52 24</u>	himamounkaila@yahoo.fr
<u>moutari ousmane</u>	<u>cr/zinder</u>	<u>99 83 63 10</u>	moutariousmane@yahoo.com
<u>jacques herve</u>	<u>hacp/ue</u>	<u>91 36 44 99</u>	jherve@pt.eu
<u>mme issoufa zina</u>	<u>coop suisse</u>	<u>96 02 96 89</u>	zina.issoufa@eda.admin.ch
<u>salhatou amani</u>	<u>hacp</u>	<u>96 59 36 55</u>	asalatou@gmail.com
<u>elhadji gambobo i</u>	<u>mah-gc</u>	<u>91 87 53 67</u>	egambobo@yahoo.fr
<u>bachirou ayouba</u>	<u>uam/germes</u>	<u>90 90 31 28</u>	bachirouayoubatinni@yahoo.fr
<u>soly amadou</u>	<u>sp/ccm</u>	<u>90 73 36 24</u>	soliamadou@yahoo.fr
<u>ide oumarou zazi</u>	<u>m justice</u>	<u>96 99 74 90</u>	zazi_ide@yahoo.fr
<u>manou nabara hamidou</u>	<u>jimed</u>	<u>96 70 50 55</u>	hamidounabara@yahoo.fr
<u>antoine ganfled</u>	<u>mae/c</u>	<u>96 28 96 40</u>	nflmanzo@yahoo.fr
<u>amadou ide</u>	<u>min emploi</u>	<u>96 54 81 71</u>	amadouide76@gmail.com
<u>gisele spreitzhofer</u>	<u>due</u>	<u>80 50 08 95</u>	gisele.spreitzhofer@eeas.europa.eu
<u>amadou adamou</u>	<u>dl/mpf/pe</u>	<u>96 76 38 96</u>	aadamou11@yahoo.fr
<u>moumouni djida</u>	<u>mpf/pe</u>	<u>96 96 51 08</u>	mdjida@gmail.com
<u>aissa sow</u>	<u>unicef</u>		asow@unicef.org
<u>combasset liliane</u>	<u>germes</u>	<u>97 56 16 18</u>	combassetlili@yahoo.fr
<u>niandou bassirou</u>	<u>cr/tillaberi</u>	<u>96 55 85 96</u>	manbouss444@gml.com
<u>mme aboubakar</u>	<u>cncltp</u>	<u>96 27 37 10</u>	zeinabouabdou10@yahoo.fr

<u>zeinabou</u>			
<u>bizo ibrahim</u>	<u>cedeo</u>	<u>96 17 03 05</u>	bizorahim@hotmail.com
<u>elhadji hama</u>	<u>anltp/tim</u>	<u>96 47 19 96</u>	sanoussielhidi2000@gmail.com
<u>zaberou allassane</u>	<u>dgecr/r</u>	<u>96 23 21 27</u>	zaberouallassane@yahoo.fr
<u>ibrahim malangoni</u>	<u>dgecmr</u>	<u>96 27 72 70</u>	ibrabba@yahoo.fr
<u>flora api</u>	<u>dgpn/dst</u>	<u>94 59 36 60</u>	flora.fati@yahoo.fr
<u>s.pierloz</u>	<u>due</u>	<u>92 46 80 83</u>	sandrine.pierloz@eeas.europa.eu
<u>seve diomande</u>	<u>oim</u>	<u>80 07 01 19</u>	sdiomande@iom.int
<u>buckenham marire</u>	<u>oim</u>	<u>80 06 66 17</u>	mbuckenham@iom.int
<u>guiseppe loprete</u>	<u>oim</u>	<u>92 19 95 03</u>	gloprete@iom.int
<u>tordini giovanni</u>	<u>luxdev</u>	<u>80 06 06 10</u>	giovanni.tordini@luxdev.lu
<u>hendrickx damien</u>	<u>eucap</u>	<u>92 19 94 77</u>	damien.hendrickx@eucap-sahel.eu
<u>dandah m laouali</u>	<u>niger horizon</u>	<u>96 99 15 39</u>	nigerhorizons@yahoo.fr
<u>p berckmanj</u>	<u>due/chef cooperation</u>	<u>92 84 45 31</u>	patrick.berckmanj@eeas.europa.eu
<u>b friedling</u>	<u>due/pop</u>	<u>92 19 29 99</u>	bernend.friedling@eeas.europa.eu